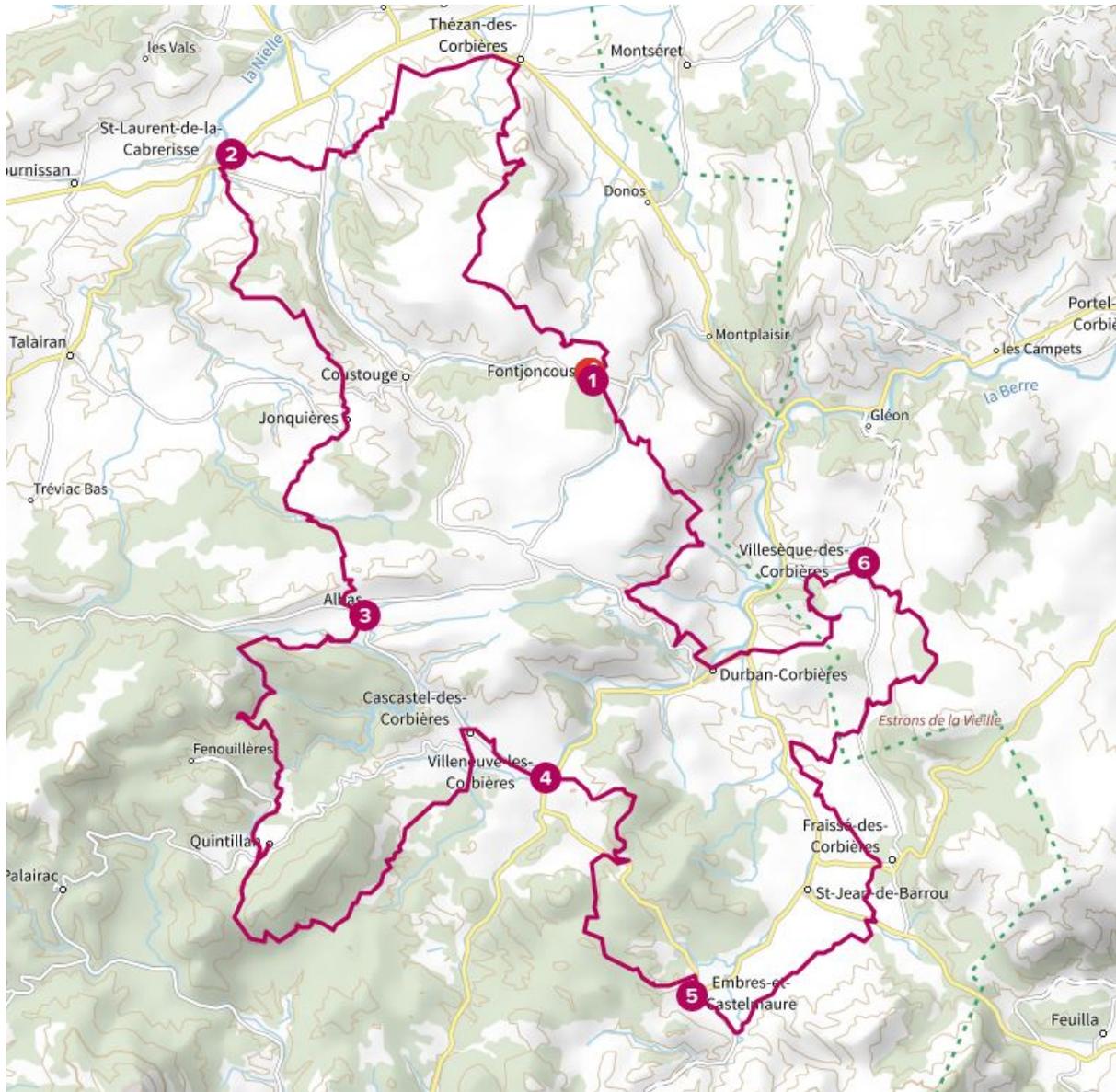


RONDE AU CŒUR DES CORBIÈRES ITINÉRAIRE COMPLET



Infos Pratiques

Distance	103,2 km
Dénivelé	3279 m D+
Départ	FONTJONCOUSE
Typologie	boucle
Balissage	Jaune et vert PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Un parcours entre vignes et garrigue qui vous conduira vers la plaine des Corbières au pied du cirque de Viviès (possibilité de variante par le sentier d'interprétation). Rejoignez Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse et son quartier de « l'Escargot ».

Étape 2 - Par les monts des Corbières, suivez les traces des bergers et de leurs troupeaux vers Albas, ses moulins à vent et ses formations géologiques si singulières.

Étape 3 - Cette étape au cœur des Corbières sauvages traverse les forêts de chênes verts, royaume des sangliers, passe au pied des anciens moulins à eau et suit le cours de la Berre.

Étape 4 - A travers vignes et garrigue, parmi les mimosas et les arbousiers, suivez les traces des anciennes dévotions mariales vers la tour de Notre-Dame-de-la-Récaoufa. Sur les hauteurs s'ouvre un large panorama sur les monts Alaric et Saint-Victor, le bourg de Durban et son château, les villages environnants, et sur le Mont Tauch à l'ouest.

Étape 5 - Traversez le pays des vignes et des chapelles puis montez en direction de la falaise sur le plateau des éoliennes, balayé par les vents, où vous attend un point de vue sur la mer et les monts des Corbières.

Étape 6 - Le parcours continue vers Durban-Corbières et son château du XIIe siècle, dont les murs nord et ouest sont percés et ornés de magnifiques fenêtres aux linteaux sculptés datant du XVIe siècle (restaurés en 1972). Rejoindre la Maison Botanique pour découvrir les plantes méditerranéennes (04 68 45 81 71). À travers les collines couvertes de vignes et de garrigue, rejoindre Fontjoncouse, au pied du mont Saint-Victor.

Préconisations

Attention, le risque incendie est actuellement élevé et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits.

Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région.

En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets.

Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées. Merci et bonne promenade !